



Fédération Française
de Spéléologie

La Lettre à l'Elu

n°3 - Décembre 2017

Editorial

Ce troisième numéro de la Lettre à l'Elu est rédigé à partir des notes prises lors des réunions du 7 novembre et du 14 novembre 2017 et qui m'ont été transmises par le bureau. Il n'y a pas eu de réunion le 21 novembre et la prochaine réunion téléphonique du bureau aura lieu le 28 novembre.

Vous y trouverez également l'ordre du jour de la réunion du CA qui se tiendra à Lyon samedi 2 et dimanche 3 décembre.

Cet ordre du jour n'est que provisoire et pourra être complété jusqu'au dernier moment, en fonction des demandes.

Bernard Lips
bernard.lips@ffspeleo.fr

JNSC

* Un mail de remerciements a été envoyé aux organisateurs des JNSC. Les élus de la Fédération profitent de cette lettre à l'élue pour renouveler leurs remerciements aux bénévoles mobilisés autour de cette journée, belle fête de la spéléologie et de la descente de canyon.

SAS Méaudre

* Le concours pour le choix du nom de la Structure Artificielle de Spéléologie d'Autrans-Méaudre a remporté un large succès puisque près de 150 personnes ont répondu au concours. En raison d'un circuit de validation administratif un petit peu plus long que prévu auprès des différents membres du jury (FFS, SNPSC et Conseil municipal d'Autrans-Méaudre), le nom retenu et le gagnant seront désignés dans le courant du mois de décembre.

Projet "Allez les Filles" de la Fondation de France

* Le but de cet appel à projets de la Fondation de France est d'encourager la pratique physique et sportive, comme outil d'insertion sociale, professionnelle et familiale pour les jeunes femmes des territoires sensibles ou isolés.

L'expérience montre que la réussite de tels projets passe par plusieurs facteurs : excellente connaissance du territoire, nécessité d'une approche pluridisciplinaire concertée (sportive et éducative, sanitaire, sociale...), capacité à adapter son projet en fonction des évolutions et besoins des jeunes femmes, construction de partenariats spécifiques et mobilisation des jeunes femmes et de leur entourage par l'équipe dès la conception du projet.

Vous pouvez avoir plus d'informations en vous connectant sur le lien suivant :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/allez-les-filles>

Les responsables des EDSC (Ecoles Départementales de Spéléologie et de Canyon) seront avertis de cet appel à projet et encouragés à participer ou à s'en inspirer.

Partenariat avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes

* La convention de partenariat, précédemment signée, entre le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes (situé à Vallon Pont d'Arc) et la Fédération, a été renouvelée et signée le 9 novembre dernier lors du conseil d'administration du CREPS, en présence de Gaël Kaneko, président FFS, François Beauchard, directeur du CREPS, et de nombreux autres représentants institutionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette convention a été conclue pour une période s'écoulant de la date de signature jusqu'au 31 décembre 2020 et prévoit notamment des travaux communs autour :

- des formations et des qualifications,
- de l'animation du réseau national des sports de nature,
- de travaux d'études et d'expertises,
- de la valorisation des projets territoriaux en région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment concernant les projets scolaires et l'organisation d'événements.

Réunions diverses

* La FFS sera représentée par Jean-Pierre Holvoet, président d'honneur, accompagné de Marie-Hélène Rey, directrice technique nationale, au congrès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) le 6 décembre 2017 prochain, à Paris.

* La prochaine commission interfédérale de plongée souterraine se tiendra au siège de la FFS, le 7 décembre prochain.

Fédération Française de Spéléologie
Siège : 28 rue Delandine,
69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
E-mail : secretariat@ffspeleo.fr

www.ffspeleo.fr





Fédération Française
de Spéléologie

La Lettre à l'Elu

n°3 - Décembre 2017

Réunion téléphonique ouvert au CA

* Le bureau étant à l'écoute de la demande émanant des membres du CA de communiquer davantage sur les différents sujets d'actualités fédéraux, Gaël Kaneko a lancé une invitation, comme chaque mois depuis la parution de la lettre à l'élue, à une réunion téléphonique des membres du CA, le jeudi suivant la parution de la Lettre. Pour le mois de novembre, un seul membre du CA y a participé.

* Un certain nombre de points soulevés dans les discussions des listes de communication CA ou GE feront l'objet d'explications lors du prochain conseil d'administration.

Préparation de la réunion du CA du 2 et 3 décembre

* Le bureau demande aux coordinateurs de pôles de présenter un point d'actualité de leur pôle et des commissions qu'ils représentent lors des réunions du conseil d'administration, à compter du prochain qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2017.

* Rapport moral : aucune réponse n'a été enregistrée à ce jour, suite à la sollicitation des membres du bureau, pour participer à l'élaboration du rapport moral fédéral de 2017. Un travail collaboratif sera donc mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

Ordre du jour provisoire de la réunion de CA du 2 et 3 décembre

1. Vote pour l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration de septembre 2017
2. Dématérialisation des licences
3. Rapport d'activités des coordinateurs de pôle
4. Réalisation du plan du rapport moral (intervention Delphine CHAPON)
5. Point DTN : Présentation nouvelle équipe et missions,
Présentation feuille de route / Ministère : réforme de la gouvernance sportive française,
Débriefing RIC,
Présentation des médailles,
Présentation du projet d'enquête « pratiquants » avec le PRNSN et l'Université Lyon.
6. Point RIC (intervention Gaël KANEKO)
7. Budget prévisionnel (intervention José PREVOT)
8. Vote des barèmes de remboursement 2018 (intervention José PREVOT)
9. Actions internationales 2018 (intervention José PREVOT)
10. Convention région (intervention Benjamin WEBER)
11. Point dossier Patrick PALLU (intervention Vincent BIOT)
12. Partenariat FFS/SNPSC
13. Partenariat FFS/FFCAM
14. FSE (intervention Philippe BRUNET / Michel ISNARD)
15. Assurance 1er septembre
16. adoption du règlement intérieur de l'EFS (intervention Jean-Pierre HOLVOET)
17. Point gouvernance fédérale (intervention Gaël KANEKO)
18. Candidatures au conseil d'administration (intervention Jean-Pierre HOLVOET)
19. Bilan JNSC : recherche rédacteur
20. Point info journées d'études (intervention Nathalie LOZA)
21. CIMS (intervention Thomas SOULARD)
22. Présentation retro-planning Descendeur (intervention Vanessa BUSTO)
23. Rangement du sous-sol (intervention Henri VAUMORON)
24. Questions diverses

Fédération Française de Spéléologie
Siège : 28 rue Delandine,
69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
E-mail : secretariat@ffspeleo.fr

www.ffspeleo.fr

